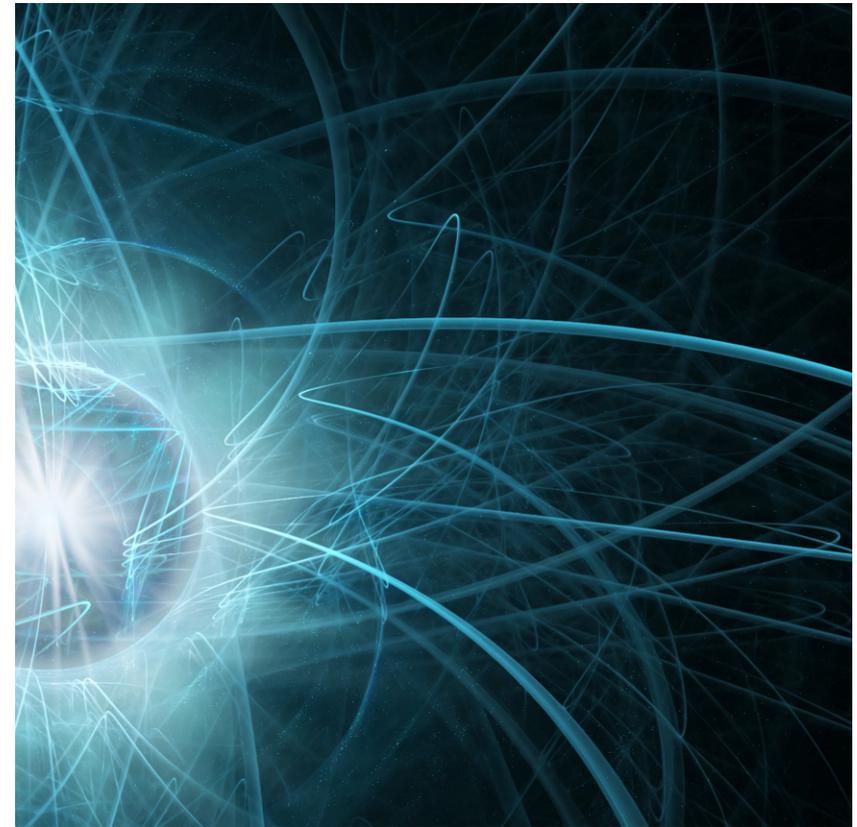


Les Schools de l'Université Paris Saclay : missions et gouvernance

Assemblée 10 juillet 2013



Campus Paris Saclay

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

Envoi de différents textes + échanges informels →

✓ Mise en place d'un groupe de travail spécifique

- Représentants mandatés par leur établissement

Pascale Pottier	Sabine Ferrand-Nagel
Hichem Dammak	Stéphane Delaplace
Gerald Peyroche	Bruno Laurieux
Julien Pouget	Guy Bonnaud ou Xavier Vitart
Philippe Meyne	Jeanine Tortajada
Pierre Legrain	Didier Dumur ou Olivier Friedel
Jean-Marc De Leersnyder	Bernard Bourguignon
Jean-pascal Jullien	Loic Lepiniec
Nicolas Dubreuil	Dominique Barth
Isabelle Demachy ou Sylvie Retailleau	

✓ Jeu de slides avec les différents items préfigurant une note à transmettre milieu de la semaine prochaine

→ Quelques extraits aujourd'hui

Une gouvernance de transformation



Les missions d'une school

Les Schools de l'Université Paris Saclay : missions

Une vitrine internationale : Affichage de l'offre de formation *adossée à une recherche du plus haut niveau:*

- attractive internationalement
- bénéficiant de l'effort de mise en synergie des moyens et de l'attractivité des partenaires
- s'adressant à une population d'étudiants variée pour ouvrir à tous l'accès aux emplois de demain et d'évoluer dans leur carrière professionnelle

Un trait-d'union avec le monde socio-économique :

Les formations présentées dans les Schools permettront aux employeurs de trouver des personnes qualifiées dont les compétences sont adaptées à leurs attentes. Elles prendront ainsi en compte le contexte socio-économique pour pouvoir répondre aux défis de demain

Un lieu de structuration et d'animation d'une offre de formation performante et cohérente:

- La School est un lieu de discussion visant à la coordination des politiques de formation des établissements membres de l'UPSa pour l'élaboration d'un projet pédagogique de site
- Elle est un lieu de décision pour les formations portées par l'UPSa (ex: décision de proposer un portage UPSa pour certaines formations)
- C'est un lieu de rencontre des Universités, Grandes Ecoles et Organismes qui co-opèreront dans des formations mutualisées.
- Elle doit proposer une vision, une stratégie à court, moyen et long terme en ce qui concerne les formations en étroite collaboration avec les établissements et les départements
- L'ensemble des formations (DUT, L, M mais aussi les diplômes de médecine, pharmacie, métiers judiciaires et juridiques, diplômes des Grandes Ecoles) seront affichées dans les Schools, qu'elles soient ou non portées par Paris Saclay. Les formations doivent donc être complémentaires, non redondantes et représenter l'ensemble des compétences des laboratoires des établissements membres. Les passerelles Universités-Grandes Ecoles, Grandes Ecoles-grandes Ecoles seront tout particulièrement recherchées

- **La School doit:**
 - Harmoniser, coordonner, assurer l'efficacité et le bon fonctionnement du dispositif à travers le suivi et l'évaluation des différentes formations , des structures associées (plateformes expérimentales par exemple) et, plus généralement, de l'ensemble des moyens mis à disposition
 - Etablir un bilan annuel de l'offre et du fonctionnement associé (moyens, flux d'étudiants, taux de réussite, suivi de cohorte, ...)
 - Veiller à la qualité pédagogique de la formation
 - être force de proposition pour renforcer la formation d'étudiants par la recherche et favoriser l'émergence de nouvelles formations (tant en formation initiale qu'en formation continue)
 - veiller à la promotion des formations de l'UPSa,
 - veiller à l'insertion de ses étudiants,
 - veiller à la représentation des étudiants
 - **viser des recrutements ambitieux concertés en effectuant un recensement des besoins en termes de compétences (formations existantes ou à monter), hiérarchiser les besoins pour proposition aux établissements en réunion transschools-département-Sénat académique**

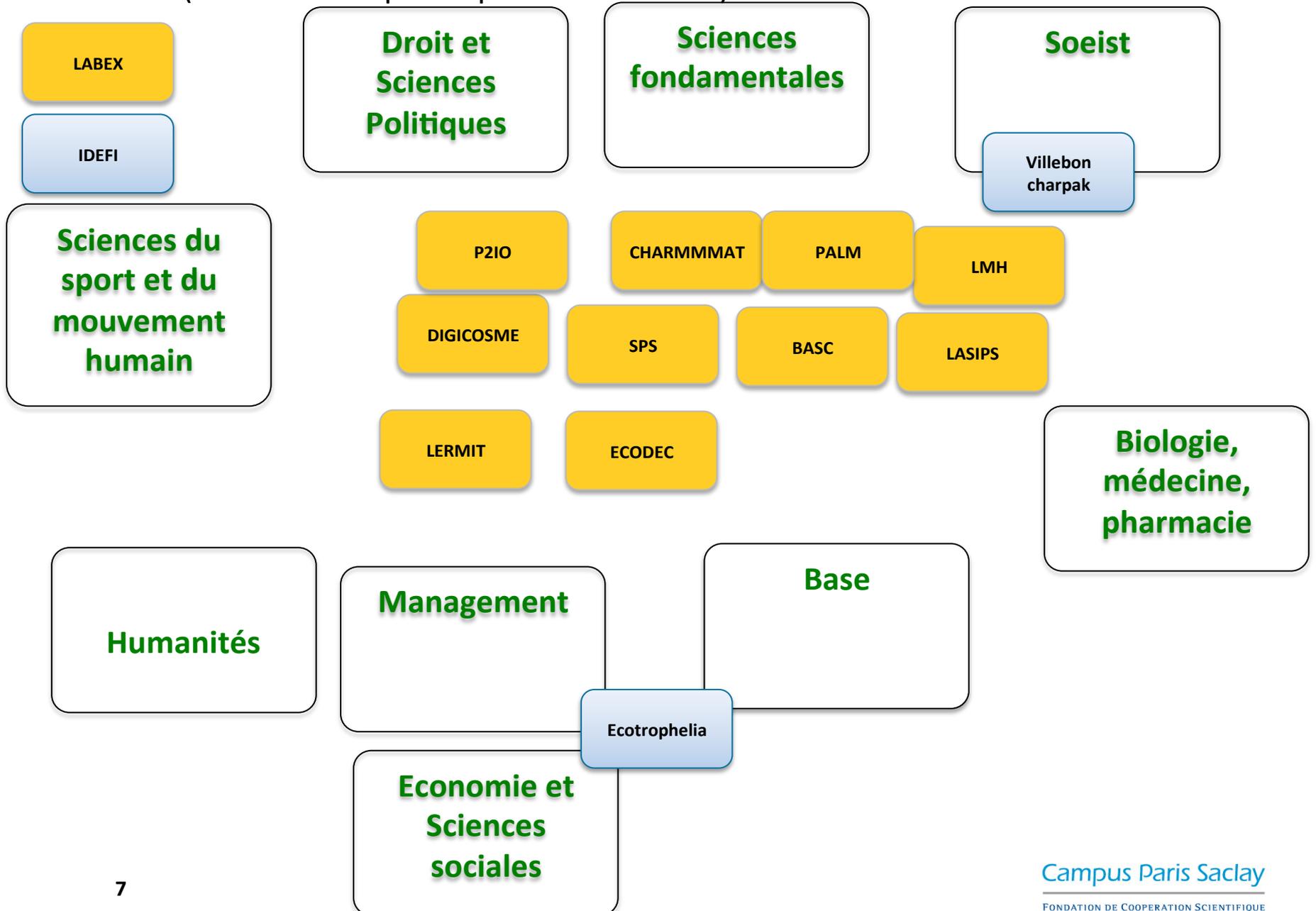
- **La School comme force de proposition pour le projet pédagogique global de l'UPSa:**

- Participation à l'organisation et la définition des formations doctorales par les ED d'un périmètre commun
- Coordination de certains modules mutualisés qui peuvent être communs à plusieurs formations au sein de la School voire transverses à plusieurs Schools
- Modules d'ouverture disciplinaire ou thématiques pour les étudiants de la School ou ceux d'autres Schools
- Contribution à la promotion des formations à l'international
- Proposer à l'Université Paris-Saclay une sélection d'étudiants de qualité pour l'attribution de bourses de mobilité internationale ou de mérite pour l'incitation à la poursuite en Doctorat
- Proposer des étudiants sélectionnés pour l'attribution de bourses de mobilité sortante
- Sélection des projets pédagogiques transverses innovants (e-learning, plateformes...)
- Identification des professeurs invités étrangers qui pourront intervenir dans plusieurs formations rattachées à la School
- Organisation d'évènements visant à rassembler les étudiants et enseignants de la School, voire transverses à plusieurs Schools

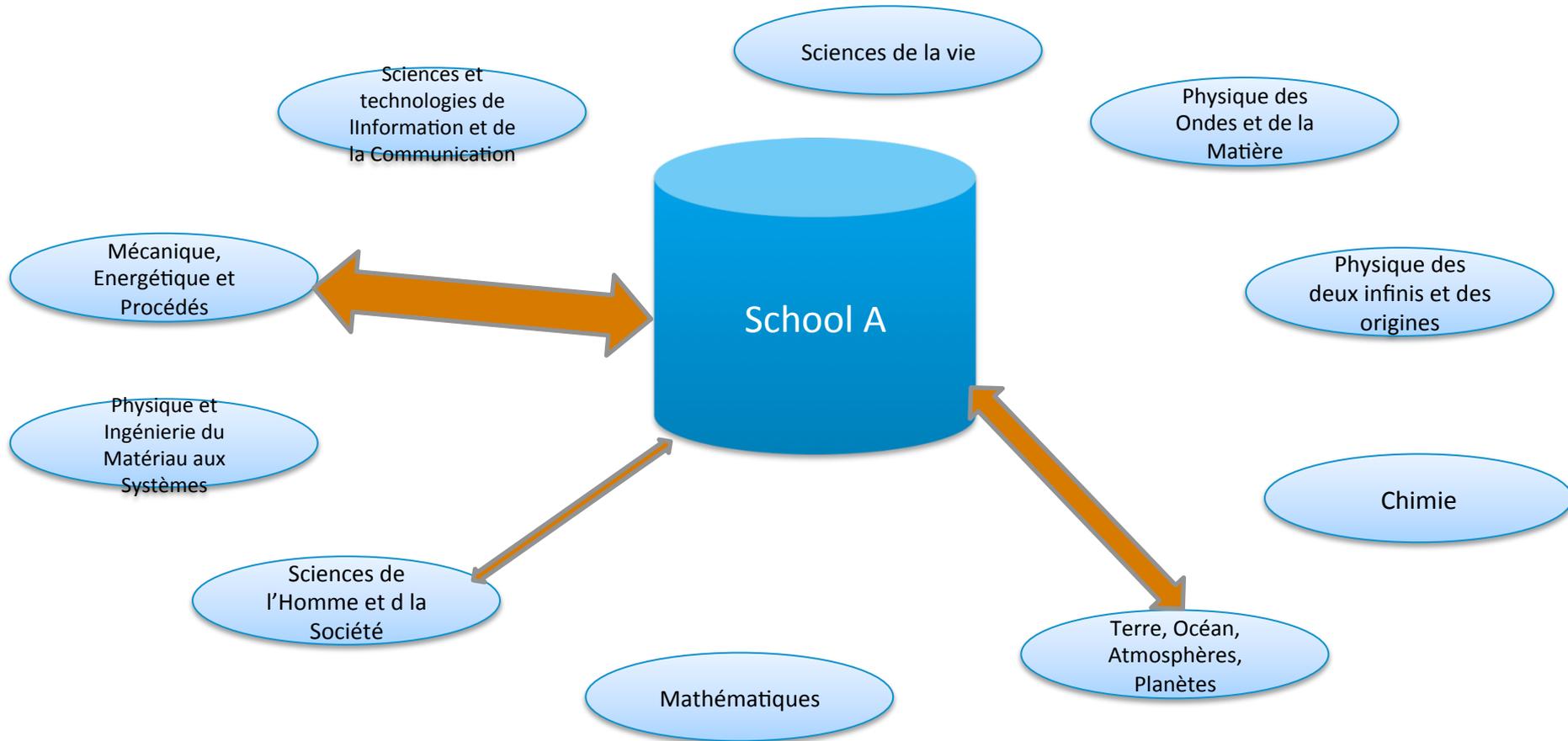
Les Schools de l'Université Paris Saclay : remarques générales

- L'action d'une School est basée sur l'animation, la promotion, la mutualisation et la réflexion stratégique de l'offre de formation
- Chaque School définit son périmètre de « cœur » et ses interfaces en veillant à limiter le recouvrement entre les différentes Schools et à ce que l'ensemble des formations des établissements puissent être affichées
- Il pourra exister des Schools disciplinaires ou thématiques affichant une vision intégrative et transverse
- Les Schools rassembleront forcément plusieurs établissements de l'UPSa
- Il n'existera pas de structures tubulaires School-département Les périmètres des schools (liées aux filières de formation et d'emploi) n'ont pas vocation à se superposer à ceux des départements (centré sur la recherche)
- Des formations de masters seront portées par l'Université Paris Saclay dès septembre 2015 (au moins 30% des étudiants du périmètre de Paris Saclay), la totalité des formations M le seront à partir de septembre 2020)
- **L'ensemble des personnels et moyens qui contribuent aux missions de la School** (enseignants-chercheurs et chaires en concertation avec les départements, secrétariat pédagogique, service de scolarité, locaux d'enseignement, plateformes expérimentales, programmes à l'international, etc) **restent rattachés à leurs établissements**
- **Les formations peuvent apparaître dans une ou plusieurs Schools si nécessaire**
- **Nécessité d'un rattachement principal** : une formation affichera un rattachement principal à une School voire un ou des rattachements secondaires à d'autres. *Il faudra néanmoins veiller aux effets néfastes d'une trop grande dispersion. La nature du rattachement (principal ou secondaire) n'influe pas sur l'affichage de l'offre de formation dans la School concernée.*
- **Gouvernance : Pas de modèle figé à ce stade. Fin de la phase probatoire : période propice pour repenser l'organisation si nécessaire**

Les Schools (Labex index à placer par les directeurs)

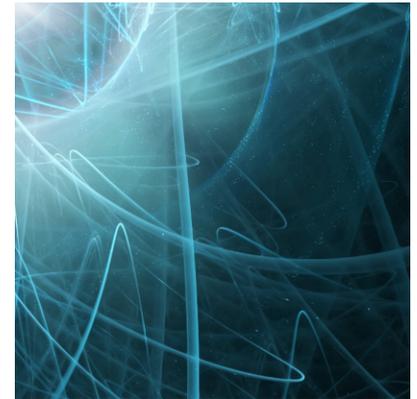


Schools-Departements

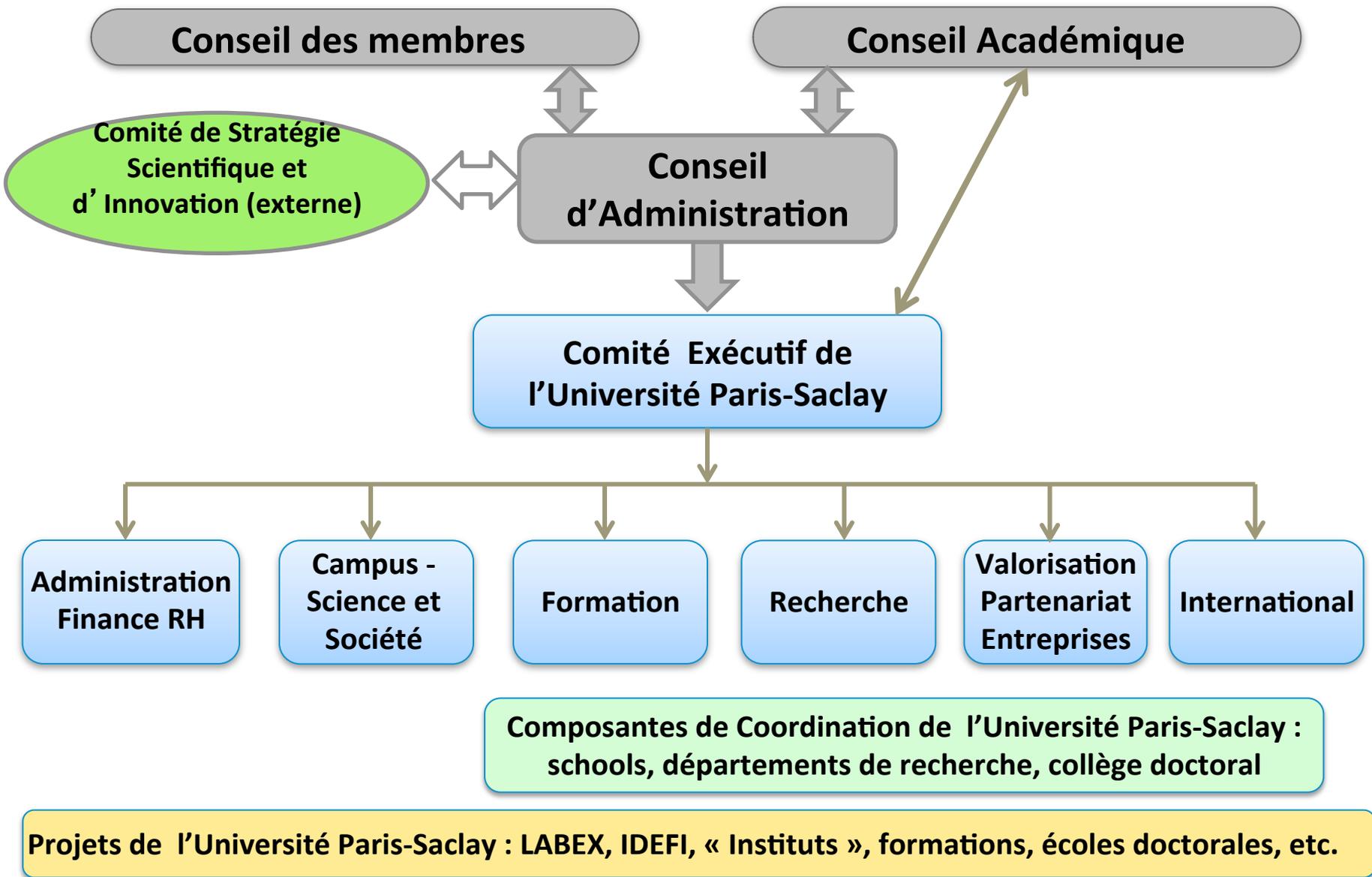




La gouvernance d'une School doit s'insérer dans la gouvernance globale de l'Université Paris Saclay



Gouvernance de l'Université Paris-Saclay après 2014



Les Schools de l'Université Paris Saclay : une gouvernance adaptée (1)

La School fournit au sein de l'Université Paris Saclay un point de rencontre entre :

- Les Etablissements
- Les étudiants
- Les responsables de formation
- l'échelon central de gouvernance, qui consolide les propositions stratégiques et les demandes venues de ses diverses composantes pour établir la stratégie de l'Université Paris-Saclay

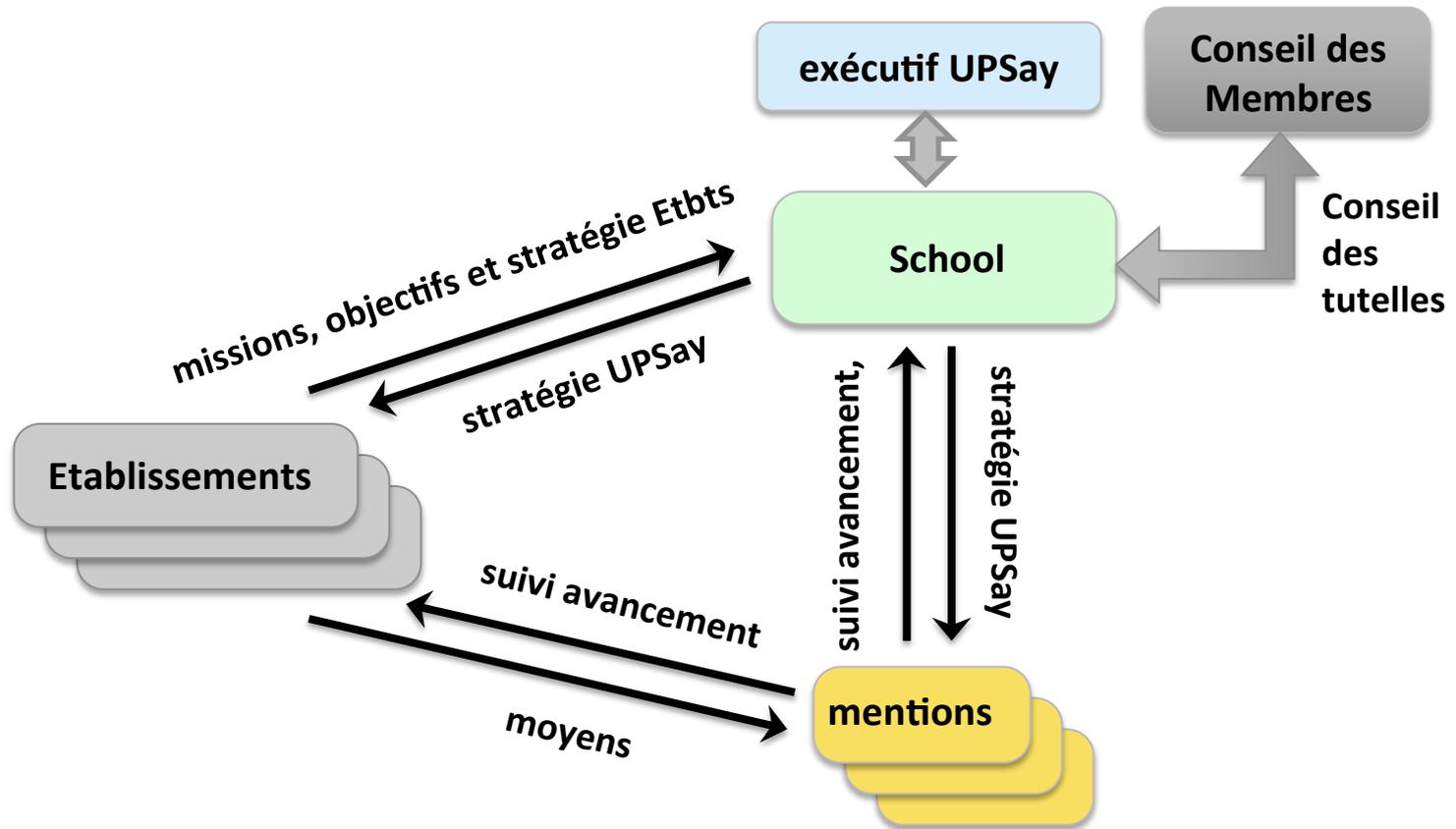
Le conseil de la School

Le fonctionnement de la School s'appuie sur un Conseil, dont la composition fait apparaître les groupes mentionnés plus haut :

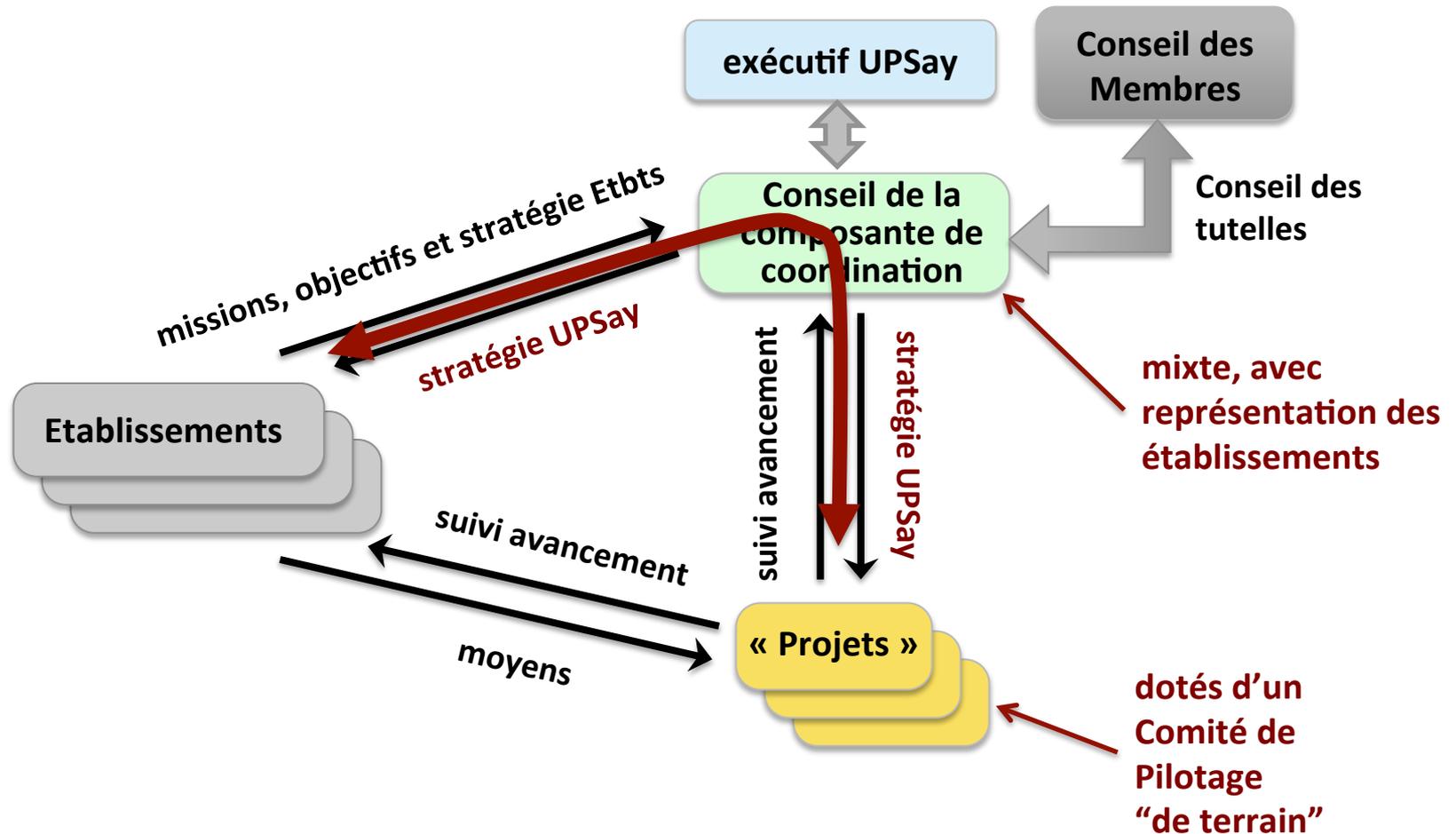
- Représentants des établissements opérateurs des formations affichées par la School (typiquement VP CEVU ou responsable UFR etc..)
- Coordinateurs des mentions rattachées principalement à la School
- Représentant des Schools où émergent principalement les formations rattachées de manière secondaire à la School
- Direction déléguée à la formation
- Des représentants des étudiants. Ceux-ci participent à certaines réunions seulement, mais peuvent contribuer sous forme de documents sur l'ensemble des sujets traités par le conseil.

Le Conseil de School est animé par un ou deux coordinateurs nommés par l'échelon central sur proposition du Conseil de la School et après avis de leur établissement d'origine

Gouvernance des composantes de coordination



Gouvernance des composantes de coordination



Les Schools de l'Université Paris Saclay : une gouvernance adaptée (2)

Le conseil de la School (suite)

Selon les besoins, le Conseil de la School pourra inviter à participer des membres extérieurs, comme par exemple des représentants de départements, des directeurs de ED, Labex ou de projets ou structures extérieures à son périmètre direct, des membres du Sénat ou de la direction de l'Université, des personnalités d'autres universités et du monde socio-économique.

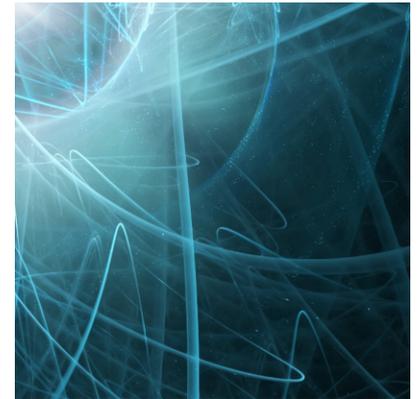
Le Conseil de la School rend compte également de ses activités à l'ensemble des établissements partenaires à travers le Conseil des Membres.

Si nécessaire le Conseil de School pourra s'entourer d'un bureau et créer des groupes de travail spécifiques.

Le Conseil de School établira un règlement intérieur fixant le mode de fonctionnement ou de prise de certaines décisions qui lui est propre et compatible avec les principes de l'Université Paris Saclay



Mention de master UPSay et Conseil associé



Mention de Master UPSa

- Formation par la Recherche en 4 semestres faisant suite à une licence ou équivalent, au sein de laquelle apparaîtront des parcours de spécialisation facilement identifiables par les étudiants et les employeurs.
- Formation permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances pointues en vue d'une embauche immédiate dans son domaine d'expertise tout en lui permettant d'acquérir des compétences plus larges dans une discipline ou dans une thématique et/ou des méthodologies garantes d'évolution à plus long terme
- Vise ainsi à former des cadres capables de transférer leurs connaissances et compétences vers le monde socio-économique et le milieu académique.

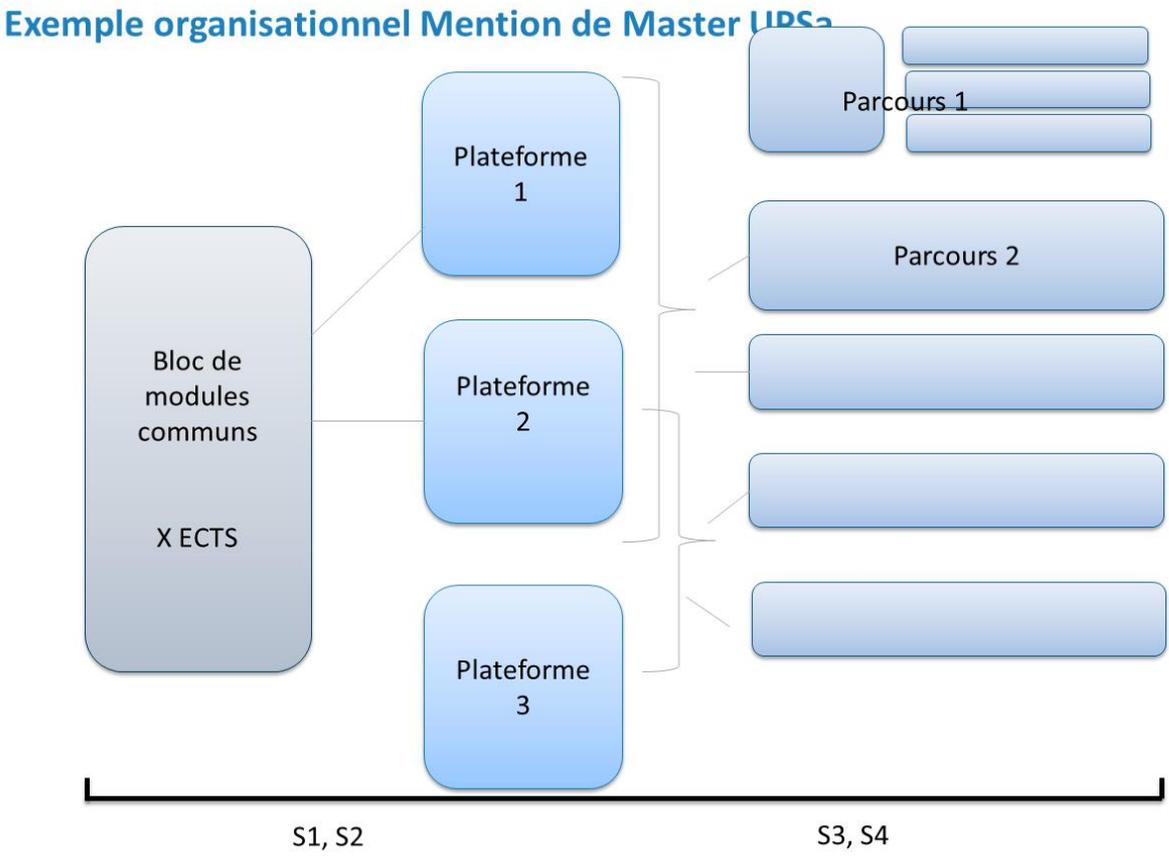
Plusieurs objectifs pour asseoir l'attractivité et la qualité des formations portées par l'Université Paris-Saclay :

- Mutualisation structurante à grande échelle entre les partenaires de l'EPSCP Université Paris-Saclay, afin de construire une offre de formation de haut niveau rationalisée et cohérente regroupant l'ensemble des compétences des Etablissements partenaires.
- Offre de formation visible au niveau international
- Formation d'étudiants ouverts à la pluridisciplinarité
- Offre d'un accompagnement de l'étudiant le plus homogène possible au sein d'un même parcours

- Les Mentions de Master UPSa seront coordonnées par un Conseil de Mention
- Le ou les responsables de la Mention seront proposés au Conseil de la School de rattachement principal ainsi qu'à leur établissement d'origine
- Le Conseil de Mention est constitué des : responsable(s) de la mention, responsables de parcours complétés par des représentant d'établissements opérateurs faisant partie de l'équipe pédagogique, plateformes ...
- Au moins une fois par an, se tiendra un Conseil de perfectionnement de Mention réunissant les membres du Conseil de mention, des représentants d'étudiants élus, des établissement extérieurs et des représentants du monde socio-économique
- Le Conseil de mention veillera aussi au perfectionnement annuel de la filière en mettant en place une procédure d'auto-évaluation et évaluation par les étudiants.
- Pour chaque Mention portée par l'UPSa sera établie une Convention présentant les engagements des différents partenaires (volume des heures d'enseignement, locaux, secrétariat pédagogique, mise à disposition des plateformes...)
- Pour les Mention intégrant des partenaires hors UPSa, une Convention spécifique sera établie entre l'UPSa et ces partenaires
- C'est au niveau du Conseil de Mention que sont définis les différents parcours possibles pour un étudiant et validés le contenu pédagogique des différents modules d'enseignement, et ce, en accord avec la vision stratégique de la School à laquelle elle est rattachée (principale et secondaire)
- Le Conseil de Mention mettra aussi en place un processus de suivi de cohorte

Les parcours permettront à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques en termes de connaissance et de pédagogie. Ils s'appuieront sur les compétences des différentes unités de recherche supports de la formation.

Le Conseil de Mention devra donc veiller à la coordination des différents parcours, un certain nombre de modules pouvant être mutualisés tout en évitant les redondances.



- Le jury de recrutement et celui de validation des crédits sera commun à l'ensemble de la Mention. Ils feront suite aux sous-jurys de parcours dans lesquels seront considéré avec soin les différents prérequis et le projet personnel de l'étudiant.
- Le jury commun de recrutement veillera à gérer les flux d'étudiants
- Les modalités de contrôle des connaissances au sein d'un « parcours, bloc, plateforme » seront identiques pour tous les étudiants quel que soit l'établissement d'inscription. Elles seront validées au sein du Conseil de Mention, les étudiants recevant tous un diplôme commun.
- Les emplois du temps seront également abordés au sein du conseil de mention mais défini au sein d'un parcours, chacun d'entre eux s'adressant à des cohortes d'étudiants d'établissements différents et mettant en œuvre des pédagogies spécifiques (positionnement du stage, place de la pédagogie par projets, échanges à l'étranger, importance des travaux pratiques, double cursus ...).
- En ce qui concerne les évolutions majeures de la Mention, celles-ci devront être discutées au sein de la School de rattachement principal et secondaire